

PLANCHER CHAUFFANT RAFRAÎCHISSANT UNE ÉTUDE DÉMONTRE SES ATOUTS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

C'est dans le cadre de la réglementation environnementale RE2020 que Cochebat a souhaité inscrire sa dernière étude destinée aux constructeurs, architectes, bureaux d'études et maîtres d'œuvres.

Confiée à Pouget Consultants, elle vient mesurer les impacts environnementaux des solutions de chauffage et de rafraîchissement dans le logement collectif. C'est à partir de données tangibles et d'indicateurs clefs pour la RE2020 que sont étudiées l'impact de l'association PAC / PCRBT en mode chauffage et celui de l'association géocooling / PCRBT en mode rafraîchissement.

Si Cochebat vient souligner les atouts du plancher chauffant rafraîchissant, sa compatibilité aussi bien avec des structures béton que bois, les gains de place et d'économies d'énergies qu'il permet, l'étude va plus loin. Elle démontre que, couplé à une pompe à chaleur (PAC), le plancher chauffant rafraîchissant basse température est **LA solution RE 2020 ; le binôme parfait** : il permet par exemple une **hausse des performances des pompes à chaleur de 40% en mode chauffage** comparé aux radiateurs. De plus **l'impact carbone du couple PAC/PCRBT (100kgeqCO₂/m²) est 4 fois moindre que le celui GAZ/radiateurs (450kgeqCO₂/m²)**

Elle met également en évidence qu'avec une structure béton, et en introduisant le rafraîchissement avec une pompe à chaleur, le PCRBT se révèle être **l'émetteur froid le moins carboné du marché**.

Enfin, l'étude révèle que **l'association d'un plancher chauffant rafraîchissant basse température et d'une solution de géocooling est l'une des seules solutions qui permet d'atteindre un DH<350Dh dans toute la France (le DH mesurant le degrés heures d'inconfort l'été)**. Le géocooling permet de l'abaisser selon les zones climatiques de 80 à 95 % par rapport au seuil de 350DH.

L'association géocooling/PCRBT permet un rafraîchissement avec une consommation d'énergie minimale (celle de la pompe) donc avec un impact carbone quasi nul.

Comme le souligne le président de Cochebat, Florent Kieffer, « le PCRBT est une solution compatible avec la « neutralité carbone 2050 » partout en France, même si dans le Sud-Est il faudra pour cela l'associer à des solutions passives telles que des brasseurs d'air ou encore une occultation solaire performante. Déployer ces solutions de PCRBT aujourd'hui, c'est faciliter le raccordement futur aux solutions de production de demain ».

COCHEBAT est le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Il contribue au développement du plancher chauffant/rafraîchissant par eau basse température et de l'hydrocâblé du chauffage et des sanitaires. Il représente aujourd'hui 80% des acteurs du marché en France, agit pour les normes et la qualité, et assure le rayonnement de l'information sur les solutions proposées par ses adhérents. Il a rejoint depuis cette année Énergie & Avenirs.

www.cochebat.org/ www.certitherm.fr/

 @syndicatcochebat  @cochebat  @cochebat

SERVICE DE PRESSE

Agence Apocope • Dorothée DAVID • media@agenceapocope.com • Tél. : 01 45 78 87 37